

■ **Pompes Funèbres du Vallon Niggli SA**, à Saint-Imier, CH-073.3.005.966-4, société anonyme (No. FOSC 216 du 07.11.2006, p. 4, Publ. 3625022). Modification des statuts: 07.01.2009. Nouveaux faits qualifiés: [La disposition statutaire sur la reprise de biens envisagée lors de la fondation du 21.12.1992 est abrogée] [biffé: Reprise de biens envisagée : la société a l'intention de reprendre a) le feuillet no 482 du ban de St-Imier, propriété de François Vorpe à Tavannes, pour un prix maximum de CHF 113'000.-; b) l'inventaire (limité aux actifs) du secteur des pompes funèbres de la raison individuelle Peter Niggli à Saint-Imier pour un prix maximum de CHF 70'000.-.]. Nouvelles communications: Communications aux actionnaires: par lettre recommandée, télécopie (avec quittance d'envoi) ou email (avec quittance d'envoi) à leur dernière adresse inscrite sur le registre des actions. Dans tous les autres cas, elles peuvent être faites dans la FOSC. Selon déclaration du conseil d'administration du 07.01.2009, la société n'est pas soumise au contrôle ordinaire et renonce au contrôle restreint. Personne(s) et signature(s) radiée(s): Expertises, PME Juillerat SA, à Biel/Bienne, organe de révision.

Registre journalier no 1390 du 04.02.2009
(04870792 / CH-073.3.005.966-4)